

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0038713

199008

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 9947

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENI HARKI - OMAR

Date de naissance : 15-05-1969

Adresse : Perle de Nouveau

Tél. : 06.61.194803

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Khalid BANINE

OPHTHALMOLOGISTE

Angle Bd Ibn Tachfine et Ibn El Adra

El Mourakuchi Rés Fatima Zahra

3ème étage N° 6 Casablanca

Cachet du médecin :

Dr Khalid BANINE

Date de consultation : 07 MARS 2024

Nom et prénom du malade : BENI HARKI INES Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Amétropie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à Casablanca

Le : 07/03/2024

Signature de l'adhérent(e) : BENI HARKI INES



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07 MARS 2024	Gz	K10	3000M	 Dr Khalid BANINE OPHTHALMOLOGISTE Rue Delibon Tachfine et Ibn El Adra Kairouan N.B. Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

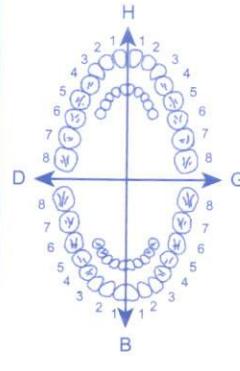
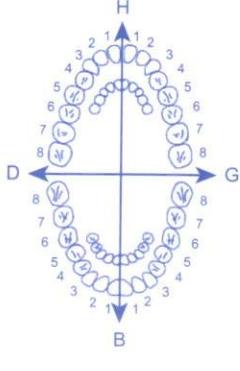
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
NITIDA OPTI Opticien Optométriste Mme AL Qulqa Graude 6 mm Mag N°204 - Casablanca Tél: 05 40 14 93 69 INPE: 095007357		11 63 24				1600,-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 00000000 D 00000000 35533411 B 21433552 00000000 00000000 11433553		Coefficient des travaux
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION		

Nitida Optic



Maâti EL Bahloul

Opticien - Optométriste

Riad Al Oulfa Groupe 6 Imm E8.

Magasin N° 204 - Casablanca

Tél : 05 40 14 93 69

RC N° 300435 - IF N° 14496209

Patente N° 35064929 - CNSS N° 9979040

ICE : 000010525000035

FACTURE N° 002411

Casablanca, le 11/03/2024

M. BENCHARKT

TUES

Ordonnance du Docteur : Khalid BANINE

FOURNITURES :

Montures :	optique	600,00
Verres :	Progressives AIR	
OD:	+1,75 (-0,50 à 15°)	500,00
OS:	+0,50	500,00

NITIDA OPTIC

Opticien Optométriste

Riad Al Oulfa Groupe 6 Imm E8

Mag N° 204 - Casablanca

Tel: 05 40 14 93 69

INPE: 095007357

TOTAL :

1600,00

La présente facture est arrêtée à la somme en DHS de : en espèce

Quatre mille six cents DHS

Docteur Khalid BANINE

Ophtalmologiste

- Chirurgie de la cataracte (phaco)
- Strabisme - Glaucome - Voies Lacrymales
- Anglo laser - Correction optique (LASIK)



الدكتور خالد بنين

إخلاصي في طب وجراحة العيون

- جراحة العجلة - المول - مسالك الدموع
- داء الزرق - تصوير أوعية الشبكة - الليزر
- تصحيح البصر لايتك

Casablanca, le : 07 MARS 2024

الدار البيضاء، في :

BEN MARKET INES

Lunette + anti reflet

D = +1.00 (-0.50 15°)

Clr = +0.50



Angle Bd Ibn Tachfine et Ibn Al Adrâa El Mourakouchi
Résidence Fatima Zahra II 3ème étage - N°6 Casablanca
(au dessus de Marjane Market et Bank of Africa)

Tél. : 0522 61 22 22

E-mail : kbanine@gmail.com

زاوية شارع ابن تاشفين و شارع ابن العذراء المراكشي
إقامة فاطمة الزهراء II. الطابق 3 رقم 6 - الدار البيضاء
(فوق مرجان ماركت و بنك أفريقيا)

الهاتف : 0522 61 22 22